

EXERCICE DE SIMULATION DU PPMS (PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ)



N° d'organisme de formation : 11 91 004 47 91

PUBLIC CONCERNÉ :

- Toute personne présente dans l'établissement au moment de l'exercice.

PRÉ-REQUIS :

- Existence d'un PPMS dans l'établissement ;
- Le personnel a été préalablement formé ou informé du PPMS.

OBJECTIFS :

- Sensibiliser le personnel et le public ;
- Reconnaître les signaux d'alerte ;
- Entraîner le personnel et le public à l'application des consignes du PPMS ;
- Vérifier le matériel dédié au PPMS ;
- Evaluer le PPMS dans son ensemble, ainsi que ses possibilités d'adaptation ;
- Former à la mise en sûreté : acquérir des comportements adaptés, transférables dans d'autres circonstances.

DURÉE DE L'EXERCICE :

- De 01h00 à 03h00.

MÉTHODOLOGIE :

1/ Préparation de l'exercice :

- Choix d'un scénario crédible suivant les risques recensés pour l'établissement ;
- Détermination des objectifs opérationnels de l'exercice et ses modalités ;
- Choix d'un ou plusieurs événements aggravants :
 - Difficultés matérielles (salle inondée, murs ou toitures détériorés, bris de vitres, cheminement vers certaines zones de mise en sûreté impraticable, coupure de courant...)
 - Situations particulières pour les personnels ou le public (stress, malaise, crise de nerfs, blessure, personne manquante à l'appel, personne souhaitant s'enfuir...)
 - Appels téléphoniques externes simulés.
- Choix du moment :
 - Prévoir l'exercice lors d'une journée d'occupation normale ;
 - Ne pas exclure les moments d'accueil, de sortie, de restauration, de nuit...

MÉTHODOLOGIE :

(Suite)

2/ Choix des observateurs :

- ♦ Ils sont choisis avant l'exercice sans être forcément prévenus avant les autres si l'exercice est inopiné ;
- ♦ Affecter pour chaque observateur un lieu d'observation et une mission ;
- ♦ Une fiche d'évaluation est fournie à chaque observateur ;

3/ Déclenchement de l'exercice :

- ♦ Alerte ;
- ♦ Mise en sûreté ou évacuation ;
- ♦ Rassemblement et recensement ;
- ♦ Gestion de l'attente ;
- ♦ Reprise de l'activité ;

4/ Retour d'expérience :

- ♦ Debriefing à chaud avec les participants ;
- ♦ Retour d'expérience à froid avec les responsables et les observateurs qui sont amenés à remplir une fiche d'évaluation de l'exercice afin de connaître leur ressenti et faire une analyse critique de leurs actions face à leur mission.

5/ Rédaction d'un compte rendu détaillé (scénario choisi, chronologie de l'exercice, points forts et points faibles, proposition de mesures d'amélioration...).

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ♦ Fiches d'évaluation ;
- ♦ Compte rendu d'exercice.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- ♦ Mise en situation ;
- ♦ Retour d'expérience et débat participatif avec les participants.

INFORMATIONS UTILES :

- ♦ Les matériels nécessaires à la mise en place de l'exercice et à l'exécution du PPMS ne sont pas fournis par CPI (Scotch®, mallette de premières urgences, talkie-walkie, eau etc...).

UN SAVOIR FAIRE RECONNU ET DES FORMATIONS SUR MESURE :

- ♦ Nos formations sont conformes aux réglementations en vigueur ;
- ♦ Nos formations répondent aux recommandations des sociétés d'assurance ;
- ♦ Nos offres sont le résultat de nombreux échanges avec nos clients depuis plus de 60 ans ;
- ♦ Nos formations sont personnalisées selon vos besoins et vos priorités.

Pensez à nous consulter pour :

1/ vos formations à la sécurité incendie :

- ♦ Manipulation des extincteurs ;
- ♦ Équipier de Première Intervention (EPI) ;
- ♦ Équipier de Seconde Intervention (ESI) ;
- ♦ Formation en unité mobile ;
- ♦ Formation à l'évacuation / à la mise en sécurité (transfert horizontal) ;
- ♦ Exercices d'évacuation / de mise en sécurité ;
- ♦ Etc.

2/ vos formations de secourisme :

- ♦ Initiation à l'utilisation du défibrillateur ;
- ♦ Formation initiale de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) ;
- ♦ MAC (Maintient et Actualisation des Compétences) du SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

3/ santé au travail :

- ♦ Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) IBC (Industrie Bâtiment Commerce) ;
- ♦ Formation Gestes et Postures.

4/ vos formations à l'habilitation électrique tous niveaux ;

5/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre PPMS ainsi que son suivi (formation(s), exercice(s)) ;

6/ un audit de sécurité incendie ;

7/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre document unique ;

8/ la réalisation de vos plans et/ou consignes de sécurité incendie ;

9/ la maintenance ou l'installation de vos moyens de secours incendie.